



- Natura 2000 en mer -

Compte-rendu du groupe de travail n°1 dédié au
Patrimoine Naturel des sites Natura 2000 de
CHAUSEY
(ZSC FR2500079 et ZPS FR2510037)

19 décembre 2023 à la salle des fêtes d'Yquelon





Liste des acteurs présents (par ordre alphabétique)

GT Habitats (matin)

Madame	Basuyaux	Directrice générale du bureau d'études M2E
Monsieur	Basuyaux	Président du bureau d'études M2E
Madame	Baudoint	Chargée d'OBSenMER et médiatrice scientifique au GECC
Monsieur	Blier	Président de l'Association des habitants de la pointe du phare
Monsieur	Bontemps	Responsable des services GEMAPI/SPANC, CC GTM
Madame	Breuvart	Chargée de mission, Conservatoire du littoral
Madame	Bunel	Secrétaire-trésorière, Association des Plongeurs naturalistes de Normandie
Monsieur	Chevallier	Garde du littoral à Chausey, SyMEL
Madame	Dedieu	Chargée de mission milieu marin, référente Ouest Cotentin à l'OFB
Monsieur	Dieudonné	Président du COFIL GTM Chausey
Madame	Ducommun	Chargée de mission mer et littoral à la DREAL Normandie
Monsieur	Durand	Vice-président CPAG
Monsieur	El Mankouch	Directeur du SyMEL
Madame	Gaultier	Chargée de missions mammifères marins au GMN
Monsieur	Gerber	Directeur du bureau d'études IDRA Bio & littoral
Madame	Goret	Chargée d'étude habitats CBN de Brest
Madame	Gouchet	Chargée de mission Natura 2000 au SMLN/Conservatoire du littoral
Monsieur	Guigny	Inspecteur de l'Environnement, SD50 à l'OFB
Monsieur	Hedouin	Membre de l'association Manche-Nature
Monsieur	Jacquot	Coprésident de l'Association Agissons pour le Climat Granville Terre et Mer + Membre de l'association Manche-Nature
Madame	Lassau	Chargée de mission LIFE MARHA à l'OFB
Monsieur	Le Granché	Président de l'Association des Plongeurs naturalistes de Normandie
Monsieur	Lemonnier	Président de l'Association des conchyliculteurs chausiais
Monsieur	Leguelinel	Vice-Président GTM en charge de la Transition écologique - PCAET - GEMAPI
Monsieur	Lepigouchet	Président du comité de la pêche maritime de loisir et Vice-président CPAG
Monsieur	Lizot	Responsable technique au SyMEL
Monsieur	Llavori	Chargé de mission CSJ Manche Ouest au CRPMEM de Normandie
Monsieur	Merour	Chargé de mission environnement et usages au CRPMEM Normandie
Monsieur	Niel	Chargé de mission référent territorial Est Pays de Caux (76) & Îles Chausey (50) – SLMN/Conservatoire du littoral
Monsieur	Penven	Vice-président du CKGC



Monsieur	Pibot	Coordinateur national du projet LIFE MARHA à l'OFB
Monsieur	Pien	Responsable environnement au SMEL
Monsieur	Roger	RT50
Madame	Rollet	Ingénieure en écologie côtière à l'IFREMER CRESCO Dinard
Madame	Touvet	Présidente de l'Association Manche-Nature

GT Espèces (après-midi)

Madame	Basuyaux	Directrice générale du bureau d'études M2E
Monsieur	Basuyaux	Président du bureau d'études M2E
Madame	Baudoint	Chargée d'OBSenMER et médiatrice scientifique au GECC
Monsieur	Blier	Président de l'Association des habitants de la pointe du phare
Monsieur	Bontemps	Responsable des services GEMAPI/SPANC, CC GTM
Madame	Breuvart	Chargée de mission, Conservatoire du littoral
Madame	Bunel	Secrétaire-trésorière, Association des Plongeurs naturalistes de Normandie
Monsieur	Chevallier	Garde du littoral à Chausey, SyMEL
Monsieur	Cloître	Agent Technique Principal de l'Environnement, USM14 à l'OFB
Madame	Dedieu	Chargée de mission milieu marin, référente Ouest Cotentin à l'OFB
Madame	Ducommun	Chargée de mission mer et littoral à la DREAL Normandie
Monsieur	Durand	Vice-président CPAG
Monsieur	El Mankouch	Directeur SyMEL
Monsieur	Gallien	Salarié GONm, référent Chausey
Madame	Gaultier	Chargée de missions mammifères marins au GMN
Monsieur	Gautier	Directeur, Association Al Lark
Madame	Gouchet	Chargée de mission Natura 2000 au SMLN/Conservatoire du littoral
Monsieur	Guigny	Inspecteur de l'Environnement, SD50 à l'OFB
Monsieur	Hedouin	Membre de l'Association Manche-Nature
Monsieur	Hurel	Association des Chausiais
Monsieur	Jacquot	Coprésident de l'Association Agissons pour le Climat Granville Terre et Mer + Membre de l'association Manche-Nature
Madame	Lassau	Chargée de mission LIFE MARHA à l'OFB
Monsieur	Le Granché	Président de l'Association des Plongeurs naturalistes de Normandie
Monsieur	Lemonnier	Président de l'Association des conchyliculteurs chausiais
Monsieur	Leguelinel	Vice-Président GTM en charge de la Transition écologique - PCAET - GEMAPI
Monsieur	Lepigouchet	Président du comité de la pêche maritime de loisir et Vice-président CPAG
Monsieur	Lizot	Responsable technique au SyMEL
Monsieur	Llavori	Chargé de mission CSJ Manche Ouest au CRPMEM de



		Normandie
Monsieur	Mauger	Président du GECC
Monsieur	Merour	Chargé de mission environnement et usages au CRPMEM Normandie
Monsieur	Niel	Chargé de mission référent territorial Est Pays de Caux (76) & Îles Chausey (50) – SLMN/Conservatoire du littoral
Monsieur	Penven	Vice-président du CKGC
Monsieur	Pibot	Coordinateur national du projet LIFE MARHA à l'OFB
Monsieur	Renelleau	Vice-président de l'Association des plaisanciers du Hérel
Madame	Touvet	Présidente de l'Association Manche-Nature



Objet

En phase de diagnostic, ce groupe de travail avait pour premier objectif de présenter et faire s'approprier des notions importantes propre à la démarche Natura 2000 (état de conservation, sensibilité, vulnérabilité, fonctionnalités écologiques, représentativité, mobilité/migration) mais également de solliciter les compétences et les connaissances des acteurs locaux sur les éléments du patrimoine naturel de Chausey (échanges d'informations, d'éléments de connaissance).

En proposant ce temps d'échange collectif, le second objectif visait à favoriser la participation des acteurs locaux à l'élaboration du document d'objectifs, de répondre aux questions sur la démarche Natura 2000 en cours, et de confronter les avis ainsi que les connaissances de chacun.

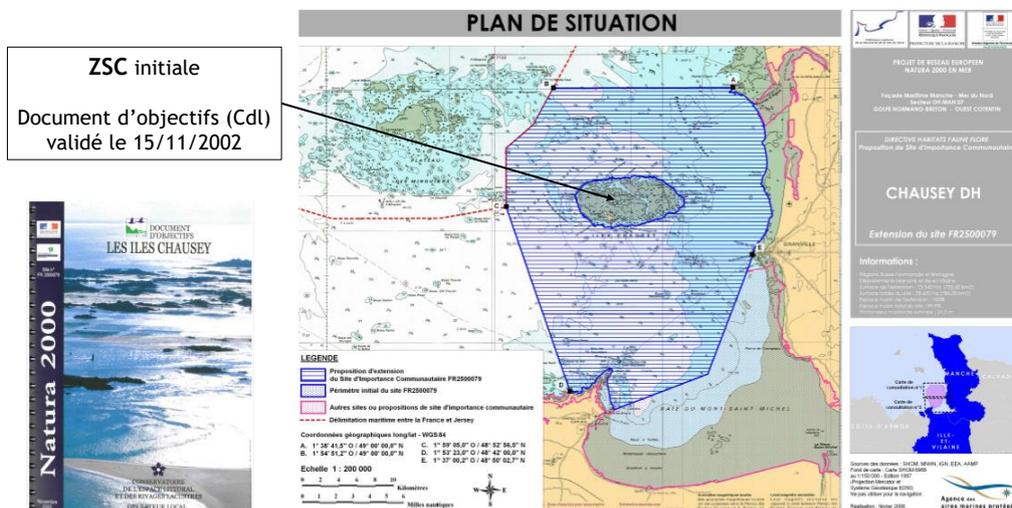
Ordre du jour proposé

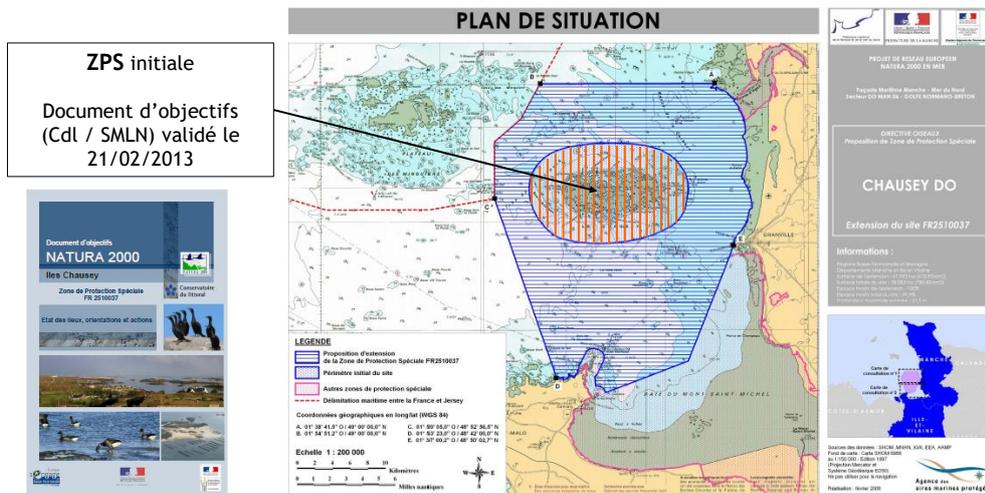
1. Présentation de la démarche et méthode d'élaboration du DOCOB
2. Introduction sur les habitats naturels et les espèces
3. Travail en petits groupes sur les habitats naturels (matin) et les espèces (l'après-midi) de Chausey
4. Restitution des groupes
5. Calendrier et questions diverses

Déroulement de la séance

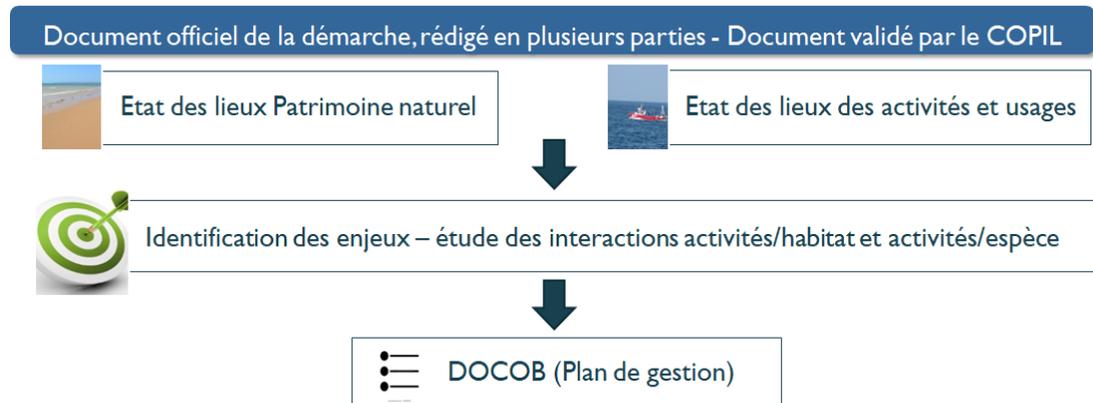
1. Présentation de la démarche et méthode d'élaboration du DOCOB

Madame Dedieu ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence, la mairie d'Yquelon pour la mise à disposition de la salle ainsi que l'ensemble des animateurs pour la préparation de cette journée. Elle rappelle que les sites Natura 2000 **Zone Spéciale de Conservation FR2500079** (relative à la Directive 92/43/CEE Habitats-Faune-Flore dite « DHHF ») et **Zone de Protection Spéciale FR2510037** (relative à la Directive 2009/147/CE Oiseaux dite « DO »), toutes deux appelées « Chausey », ont été agrandies en 2008 lors de l'extension des sites Natura 2000 en mer.





Des documents d'objectifs (DocOb) ont été rédigés et validés en 2002 pour la ZSC et 2013 pour la ZPS. Dans ce contexte, les données concernant les habitats, les espèces et les activités ont besoin d'être actualisées. Par soucis de simplification, il a été décidé lors du COPIL de juillet 2021 de lancement de la révision du DocOb, de rédiger un DocOb commun aux deux sites traitant à la fois des habitats, faune, flore de la DHFF et des oiseaux de la DO pour Chausey. Les opérateurs choisis pour mener la concertation et rédiger ce DocOb sont le Syndicat Mixte Littoral Normand (SMLN) pour la partie terrestre et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour la partie marine, appuyé par le Comité Régional des Pêches Maritimes (CRPMEM) de Normandie pour la pêche professionnelle.



Chausey est concerné par 9 habitats d'intérêt communautaire, 12 espèces d'intérêt communautaire (autres que les oiseaux) et 44 oiseaux d'intérêt communautaire. L'objectif de la mise en place de Natura 2000 en mer est de réduire la perte de biodiversité à travers la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Ces aspects sont traités par l'élaboration d'un document d'objectifs incluant une phase de diagnostics. Ce GT fait partie de cette première phase de diagnostic.

👉 Les listes des espèces et des habitats de ces sites sont consultables ici :

DO : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2510037/tab/especes> (Directive Oiseaux / ZPS / liste des oiseaux) ;



DHFF : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2500079/tab/habitats> (Directive Habitat-Faune-Flore / ZCS / liste des habitats) <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2500079/tab/especes> (Directive Habitat-Faune-Flore / ZCS / liste des espèces)

Natura 2000 en France est une démarche participative et cela dès son élaboration (ou révision). L'objectif est une co-construction afin que des objectifs d'atteinte ou de maintien de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêts communautaires soient atteints pour chaque site Natura 2000 désigné. **Le COPIL, instance regroupant l'ensemble des acteurs engagés dans cette démarche, participe et valide le Document d'Objectifs (DocOb), plan de gestion du site Natura 2000 et suit sa mise en œuvre une fois approuvé.**

Pour les sites Natura 2000 de Chausey, le préfet maritime Manche – mer du Nord et le préfet de la Manche sont les autorités administratives compétentes sur ces sites majoritairement marins ; la maîtrise d'ouvrage est assurée par la DREAL Normandie, service déconcentré de l'Etat en région. La démarche de révision du DocOb (zone de l'archipel) et d'élaboration (zone marine) est dans sa première phase => celle de l'état des lieux permettant d'actualiser les connaissances sur les sites. L'état des lieux concerne le patrimoine naturel mais aussi les usages qui ont lieu au sein des sites ou à proximité immédiate. Ce diagnostic est donc une étape importante et essentielle car il permet d'identifier quels sont les enjeux actuels à traiter pour ce site.

☞ Pourquoi des groupes de travail (GT) ?

Ce format collectif, qui fait suite à des réunions bilatérales en 2022 et 2023 avec les acteurs impliqués, permet d'offrir une tribune plus technique et scientifique que le COPIL, instance de gouvernance des sites Natura 2000, avec une participation plus large de parties prenantes des sites. Il est le lieu de débats et permet de dégager les éléments à inclure dans le document de gestion : le document d'Objectifs ou DocOb.

Des échanges dans la salle ont eu lieu lors de cette introduction. M. Lemonnier demande si l'actualisation du diagnostic pour ce nouveau DocOb prendra en compte les diagnostics déjà existants dans les DocObs validés pour la ZSC (2002) et la ZPS (2013). M. Niel répond que le diagnostic ZSC/ZPS en cours d'élaboration permettra d'actualiser les anciens diagnostics validés sur le périmètre des anciens DocObs ZSC/ZPS. Les anciens DocObs ne prenant pas en compte les extensions marines des nouveaux périmètres, il s'agit d'une élaboration du diagnostic.

Mme Touvet demande si la composition des GT Patrimoine Naturel et GT Usages est la même, ce qui lui est confirmé par Mme Dedieu.

M. Lemonnier s'interroge sur l'efficacité de l'outil Natura 2000 au vu du constat que certaines mesures des précédents DocObs n'ont pu être réalisées. M. Niel précise que même si toutes les actions prévues n'ont pas pu être réalisées, les actions prioritaires, elles, l'ont été et que cela nécessiterait plus de moyens pour atteindre les 100%. Mme Dedieu ajoute que, d'une façon générale, il est important de viser l'atteinte des objectifs inscrits dans un DocOb mais qu'il est nécessaire de prioriser certaines actions afin d'intégrer une chronologie dans leur réalisation. M. Lemonnier ajoute qu'une mise en perspective de l'état des lieux des DocObs précédents avec la situation actuelle est attendue. M. Niel répond qu'un bilan de mise en œuvre des précédents DocObs a été présenté à l'avant-dernier COPIL,



en juillet 2021, et le diaporama est disponible en ligne pour plus de précisions. Il ajoute qu'il sera également rappelé au prochain COPIL.

M. Pibot intervient en rappelant le contexte particulier des travaux Natura 2000 dans le Golfe Normand-Breton, touché conjointement par la crise Covid-19 et par les suites du Brexit qui ont bloqué la mécanique de travail pendant 2 ans. Il revient aux membres du COPIL Natura 2000 de Chausey de relancer une nouvelle dynamique et de s'impliquer dans la reprise des travaux, pour des mesures de gestion efficaces. En tant que coordinateur national du projet Life Marha, il affirme qu'une mobilisation forte et collective des acteurs dans un site Natura 2000 peut avoir un poids conséquent sur les décisions de gestion du site.

M. Leguelinel exprime une inquiétude quant à la bonne articulation entre la démarche en cours et la nouvelle instance locale créée suite à la visite du Secrétaire d'Etat à la Mer et pilotée par le préfet de la Manche. M. Lepigouchet ajoute que cette instance avait pour objet les zones de protection fortes (ZPF), label pour lequel les acteurs de la pêche et de la conchyliculture demandent plus de transparence et de concertation. Mme Ducommun explique que Natura 2000 en mer relève de la compétence du préfet maritime, au titre de sa compétence sur l'environnement marin, conjointement avec le préfet de département lorsque des espaces terrestres et d'estran sont concernés. Aux échelles locales des sites, ce sont les instances de gouvernance des aires marines protégées, les comités de pilotage dans le cas de Natura 2000 auxquels les préfets coordonnateurs de façade demandent de traiter du sujet des ZPF pour leur secteur, afin de répondre à la liste de « ZPF potentielles » identifiée à l'échelle de la façade maritime. Mme Dedieu ajoute qu'il faudra travailler de façon concertée avec cette nouvelle instance et que les mesures Natura 2000 peuvent répondre aux critères des ZPF. Une volonté commune de cohérence entre la démarche Natura 2000 et les sujets abordés au sein de cette instance de concertation a été partagée.

M. Lepigouchet demande quel est le rôle d'un COPIL dans ce contexte. Mme Ducommun explique qu'un COPIL Natura 2000 est une instance créée en application du Code de l'environnement, chargée d'examiner et de valider un DocOb. Pour les sites Natura 2000 de Chausey, le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord et le préfet de la Manche sont les deux autorités administratives compétentes : ils président conjointement le COPIL et approuvent conjointement le DocOb. La concertation relative aux sujets Natura 2000 et ZPF se fera ainsi sous l'égide du COPIL Natura 2000 coprésidé par les deux autorités. Les discussions et travaux du COPIL sont préparés par les groupes de travail associés, comme celui-ci, ainsi que l'avait expliqué le préfet maritime lors du COPIL extraordinaire du 25 octobre 2023.

2. Introduction sur les habitats naturels et les espèces

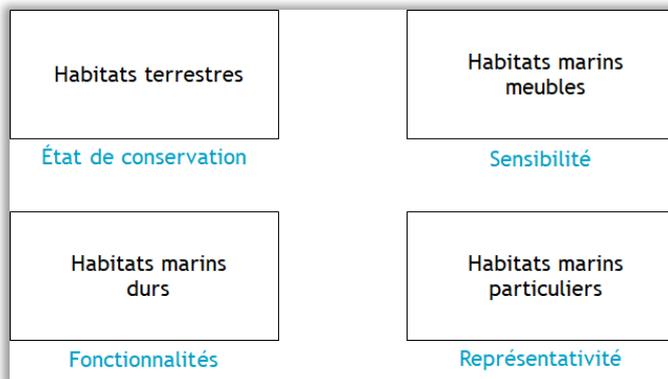
Suite à ces échanges, Mme Dedieu reprend la présentation. Les habitats d'intérêt communautaire et les espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation des sites Natura 2000 de Chausey sont présentés, de même que des notions clés sur leur caractérisation et leur fonctionnement (Cf Annexe 1).

3. Travail en groupes sur des éléments du patrimoine naturel et des notions écologiques

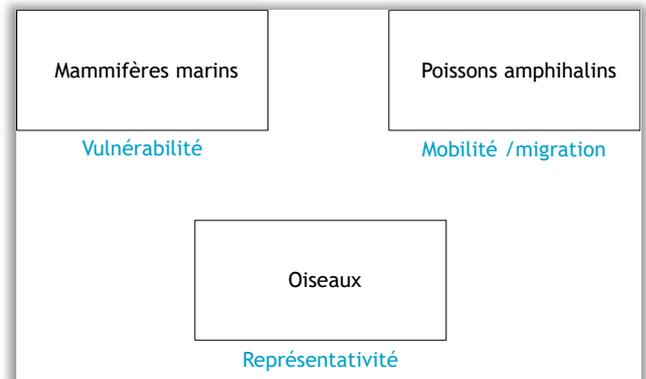
L'objectif principal est d'échanger sur l'ensemble des grands groupes composant le patrimoine naturel de Causey (ci-dessous encadré) et de comprendre en quoi les différentes notions (ici en bleu) sont importantes dans la préservation de l'habitat ou l'espèce sur le site Natura 2000 de Causey.

Les groupes sont répartis par couple *Habitat ou Espèce / notion*. Chaque groupe - composé de plusieurs participants – a tourné pour travailler sur l'ensemble des éléments du patrimoine naturel et des notions écologiques proposés.

GT HABITATS (matin)



GT ESPECES (après-midi)



A l'issue du travail en groupes, un temps de restitution commun permet de faire un bilan sur les échanges par groupe :

Groupe habitats terrestres / état de conservation

- Les types d'habitats terrestres sont nombreux sur la Grande île : prés salés, végétations à falaises, dunes, landes, fourrés...
- Les végétations sont très fragmentaires et petites sur la Grande île.
- Le piétinement, via la fréquentation, est le principal facteur de dégradation des habitats de la Grande île.
- L'état de conservation des habitats terrestres est lié :
 - o à la présence d'espèces floristiques caractéristiques et à leur « structuration/expression » (végétations plutôt touffues, hautes, pas rachitiques...) et représentativité ;
 - o aux facteurs de dégradation (pressions anthropiques et naturelles (embroussaillage, présence d'espèces nitrophiles)) ;
 - o à la comparaison de l'état écologique des habitats terrestres avec un état initial (à définir)



- Il serait intéressant d'aller prospecter les îlots, et de les comparer avec la Grande île. Les îlots ne sont pas soumis au piétinement humain mais sont très fréquentés par les oiseaux.
- Présence de *Sporobolus indicus* (espèce envahissante) sur la Grande île.
- Nécessité d'avoir un point zéro / état initial, un constat pour observer les évolutions et les paramètres qui font varier l'état des habitats, besoin d'indicateurs.
- Actuellement la cartographie des habitats est réalisée tous les 10 ans. Besoin d'un suivi cartographique plus rapproché tous les x années en lien avec la fréquentation de la Grande île.
- Etat de conservation et notion de « rétablissement d'un bon état de conservation » : qui rétablit le bon état de conservation et quelle définition accorder au rétablissement d'un bon état de conservation ? Si bon état de conservation d'un habitat naturel alors on pourrait considérer un simple maintien du bon état de conservation. Le rétablissement d'un bon état de conservation d'un habitat naturel soulève également la question du point de référence auquel on le compare.

Groupe habitats rocheux / fonctionnalités

- Beaucoup de connaissances à acquérir et à partager sur ces habitats.
- Prise de conscience qu'une grande partie des habitats rocheux sont en dehors de l'archipel (dans la prolongation de la pointe du Grouin à Cancale) et qu'ils ne sont peu voire pas connus. Seuls les habitats de l'archipel de Chausey sont prospectés (pas dans leur intégralité).
- La notion de fonctionnalité a été abordée avec une identification des principales fonctions : d'abri/refuge, de reproduction/frayère, nourricerie, d'alimentation pour de nombreuses espèces marines.
- Les suivis propres à la turbidité et de la qualité de l'eau au niveau de ces habitats rentrent dans le cadre des suivis scientifiques de la Directive-cadre sur l'Eau.

Groupe habitats meubles / sensibilité

- Les notions de variabilité, de granulométrie, d'hydrodynamisme, de biocénose (bivalves, amphipodes...), de délimitation géographique ont été abordées.
- La sensibilité est définie par la résilience (récupération) vis-à-vis des pressions et par la résistance. Différents types de pressions ont été évoquées : naturelles et anthropiques -> physiques, chimiques, biologiques.
- « Façon de réagir » à une pression. Matrices de sensibilité avec les pressions de M. La Rivière présentées.
- Chausey est un site très dynamique (à prendre en compte dans la démarche, Chausey n'est pas un site fixé, immobile, stable). Les bancs de sable se déplacent rapidement en fonction de l'hydrodynamisme.

Groupe habitats particuliers / représentativité

- Représentativité : % présence/surface sur site vis-à-vis d'une échelle plus large.
- Les habitats marins particuliers présents à Chausey sont les bancs de maërls, les champs de laminaires, les herbiers de zostères et les champs de blocs.
- Manque de connaissances et besoin de faire découvrir aux habitants la richesse de Chausey pour en préserver le patrimoine naturel.

Groupe Mammifères marins / vulnérabilité



- 4 espèces à Chausey : phoque veau-marin, phoque gris, grand dauphin et marsouin commun ;
- Le dauphin commun n'est pas une espèce d'intérêt communautaire ;
- Notion compliquée à appréhender (quelle est la différence avec sensibilité ?). La vulnérabilité est ici à considérer à échelle du site, elle peut se définir différemment à échelle nationale et internationale ;
- Une population « sédentaire » comme les Grands dauphins du GNB, est peut-être finalement plus vulnérable puisqu'en cas de maladie, la propagation est plus rapide.
- Les pêcheurs voyaient des Globicéphales régulièrement, plus du tout maintenant.
- Les dauphins forment des groupes moins importants qu'avant.
- Les phoques sont de plus en plus présents (les populations sont revenues quand ils sont passés espèces protégées). Les phoques gris vont jusqu'en Angleterre alors que les phoques veaux marins restent en général dans l'espace élargi de la baie du Mont Saint-Michel. Question sur le lien entre le nombre de phoques et un déséquilibre que cela pourrait engendrer si trop nombreux. Rappel que les populations ne s'installeraient pas s'il n'y a pas assez de nourriture, elles s'autorégulent.
- Grand dauphin le plus observé / puis les phoques / marsouin commun le moins observé mais aussi le plus discret.
- Difficulté d'acquiescer de la donnée sur le marsouin commun car difficile de poser des balises de bioacoustique.

Groupe Amphihalins / mobilité-migration

- Les 5 espèces sont répertoriées dans les rivières et petits fleuves côtiers qui se jettent en baie du Mont Saint-Michel ou sur l'Ouest Cotentin (Sienne, Thar, Sée, Sélune, Couesnon)
- Caractéristiques intrinsèques à ces espèces : elles partagent leur cycle de vie entre des eaux douces et salées ;
- Importance de prendre en considération l'interface terre-mer et les pressions à terre ayant un impact en mer (intrants...) ;
- En mer, très peu de connaissances et aucune quantification à ce jour. Seul un travail de modélisation des taux de distribution basés sur des données très parcellaires en mer existe. Sur le site de Chausey, le taux prédit de distribution peu significatif.
- Ces espèces sont pour autant importantes car vulnérables voire en danger critique pour certaines espèces (classement UICN /France 2019 ; <https://uicn.fr/wp-content/uploads/2019/08/tableau-liste-rouge-poissons-d-eau-douce-de-france-metropolitaine.pdf>)

Groupe Oiseaux / représentativité

- Il n'y a pas une espèce plus importante qu'une autre, sans le bas de la chaîne alimentaire il n'y a pas de prédateurs. Il faut protéger les espèces fourrages pour préserver leurs prédateurs.
- La représentativité permet de caractériser l'importance du site pour une espèce ;
- Il y a 44 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire (annexe I et article 4.2) sur Chausey (sur 105 oiseaux inscrits à l'annexe I et 103 à l'article 4.2 de la DO).
- Les espèces d'intérêt communautaire (au sommet de la chaîne alimentaire comme les oiseaux) sont des espèces parapluies.
- Le Goéland argenté est en diminution, le Cormoran huppé en augmentation, de nouvelles espèces apparaissent et d'autres disparaissent sur Chausey (GONm).



- Il faudrait comparer les tendances entre 2000-2009 et 2010-2019 (bilans du GONm) pour connaître l'évolution des populations d'oiseaux sur l'archipel. C'est possible pour les nicheurs car les protocoles de suivi ont peu évolué. Ce n'est pas le cas des hivernants/migrateurs. Les protocoles de suivi étaient moins robustes et la connaissance de l'archipel était moins fine il y a 20 ans qu'aujourd'hui.
- Les suivis par drone ont été évoqués mais semblent compliqués sur l'archipel à cause de nombreuses contraintes.
- Les deux pressions impactant réellement les oiseaux sont le rat et le dérangement.
- Suite à la dératification, il est espéré observer de nouvelles espèces nicheuses au sol.
- Les Macreuses noires, effarouchées en Baie du Mont par les Bretons, ont été évoquées par certains comme se réfugiant dans l'espace de Chausey (sans y hiverner) et par d'autres comme hivernantes depuis quelques années. La question d'interdire l'effarouchement des Macreuses noires en Bretagne se pose.
- Il a été évoqué le besoin de hiérarchiser les mesures :
 - o 1 = préserver la base de la chaîne alimentaire, l'accès à la ressource alimentaire
 - o 2 = préserver la nidification.
- Comment prendre en compte le changement climatique dans le DOOCB et vis-à-vis des espèces mobiles ? Le CRPM prend en compte le changement climatique sur la Coquille St Jacques par exemple en réalisant des suivis de l'espèce et en adaptant les mesures de pêche en fonction de l'état des populations. La représentativité est décrite comme la comparaison des effectifs d'une espèce sur un site donné par rapport à une échelle plus large.





4. Bilan sur les notions abordées par groupes

Les définitions à retenir

⇒ **Etat de conservation** : Résulte de l'effet de l'ensemble des influences agissant sur un habitat naturel ainsi que sur les espèces typiques qu'il abrite ; influences qui peuvent affecter sa répartition naturelle, sa structure et ses fonctions, ainsi que la survie à long terme de ses espèces sur le territoire européen". **L'objectif de Natura 2000 est le maintien ou le rétablissement d'un état de conservation favorable.**

Extrait de la DHFF 92/43/CEE (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:31992L0043>)

Article premier

Aux fins de la présente directive, on entend par:

- a) *conservation*: un ensemble de mesures requises pour maintenir ou rétablir les habitats naturels et les populations d'espèces de faune et de flore sauvages dans un état favorable au sens des points e) et i);
- b) *habitats naturels*: des zones terrestres ou aquatiques se distinguant par leurs caractéristiques géographiques, abiotiques et biotiques, qu'elles soient entièrement naturelles ou semi-naturelles;
- c) *types d'habitats naturels d'intérêt communautaire*: ceux qui, sur le territoire visé à l'article 2:
 - i) sont en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle
ou
 - ii) ont une aire de répartition naturelle réduite par suite de leur régression ou en raison de leur aire intrinsèquement restreinte
ou
 - iii) constituent des exemples remarquables de caractéristiques propres à l'une ou à plusieurs des cinq régions biogéographiques suivantes: alpine, atlantique, continentale, macaronésienne et méditerranéenne.

⇒ **Fonctionnalités (écologiques)** : processus naturels de fonctionnement et de maintien des écosystèmes (ici les habitats naturels) qui permettent de délivrer des services. C'est un des paramètres permettant d'évaluer l'état de conservation d'un habitat.

Exemples :

- production primaire, production secondaire, alimentation, formation d'habitat biogènes, abri/refuge, nourricerie, reproduction/frayère, biodiversité, stockage et traitement des polluants, cycles biogéochimiques, dynamique et stabilité du sédiment, barrière physique

⇒ **Représentativité** : Proportion de l'habitat ou de l'espèce sur le site, par rapport à une échelle plus large.

Exemple : Le golfe de Gascogne accueille 100% des effectifs d'esturgeon Européen.

NB : quand cette part est de 100% on parle d'unicité ou d'endémisme

⇒ **Sensibilité** : Renseigne sur la propension intrinsèque à être détruit ou dégradé et sur sa capacité de récupération. Deux descripteurs : la résistance et la résilience. Au vu des



connaissances actuelles, la sensibilité peut être qualifiée pour les habitats marins seulement mais pas pour les espèces

Exemples :

- sensibilité intrinsèque liée à sa biologie : faible résistance physique (= fragilité) ou croissance lente.
- Faible amplitude écologique qui confère une capacité d'adaptation moindre aux variations du milieu.
- rareté qui limite sa capacité de recolonisation en cas de destruction (si tous les individus d'une espèce sont détruits, la capacité de recolonisation est nulle)

⇒ **Vulnérabilité** : Dans de nombreux cas, la sensibilité intrinsèque de l'enjeu n'est pas connue. Le choix peut alors se porter sur la vulnérabilité de l'enjeu à large échelle c'est-à-dire le risque de voir l'enjeu disparaître ou être dégradé. Ce choix repose sur l'hypothèse que le niveau de vulnérabilité actuel renseigne indirectement sur la sensibilité de l'enjeu aux pressions auxquelles il est (ou a été) exposé

Exemples :

- Probabilité d'extinction d'une espèce (renseigné via le statut UICN)
- état de conservation de l'enjeu à une large échelle (renseigné via l'évaluation européenne)
- tendances historiques des biomasses d'une espèce exploitée.

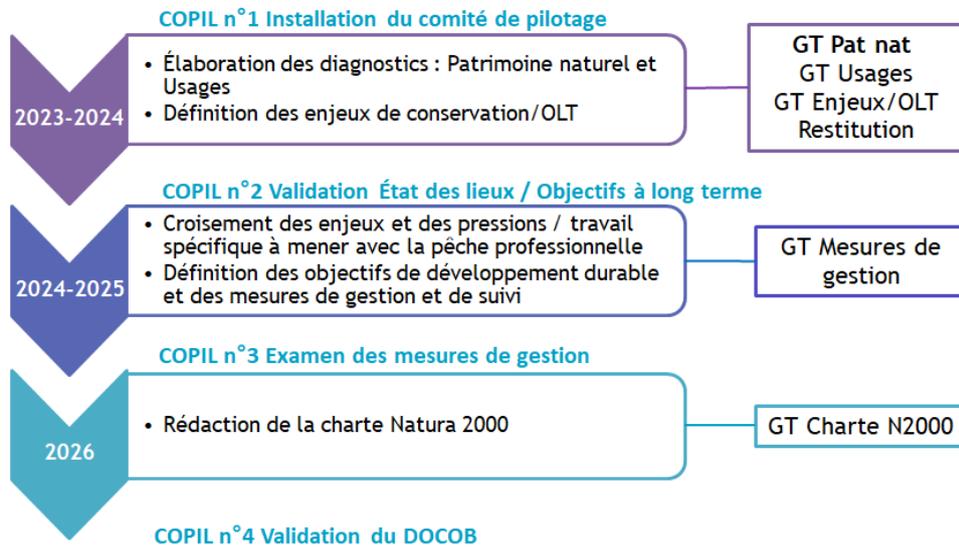
Discussions

- Certaines pressions sont en dehors du site Natura 2000 mais impactent les habitats et les espèces du site (exemples : polluants, dragage du barrage en Baie du Mont...).
- La notion de rétablissement (différente du maintien) interroge. La confiance va passer par la capacité que nous avons à définir ensemble ce rétablissement. La restriction des surfaces de pêche sur la Baie de Granville inquiète déjà beaucoup la profession.

5. Calendrier et questions diverses

Ce groupe de travail va se poursuivre tout le long de cette année 2024. Un prochain groupe sera organisé sur le thème des usages en mars et sur le thème des enjeux/objectifs en juin. Un travail spécifique avec la pêche professionnelle va être réalisé avec des rencontres prévues au premier trimestre. Si tout se déroule comme prévu, une restitution de l'état des lieux pourra être réalisée en fin d'année avec l'ensemble des participants des groupes de travail avant une validation formelle en COFIL.

L'équipe animatrice est à disposition pour répondre à toutes les questions sur cette démarche.



Le nombre de Groupes de Travail (GT) sera adapté aux besoins

Communication/suivi de la démarche

<http://littoral-normand.n2000.fr/>

Natura 2000
littoral-normand

Rechercher

Se connecter

Accueil > Actualités sur les sites littoraux normands

ZSC et ZPS Chausey

Les îles Chausey forment un archipel d'environ 5000 hectares à 9 milles de Granville (environ 17 kms) et 15 milles de Saint-Malo (28 kms). Elles sont rattachées administrativement à la ville de Granville depuis 1804.

L'archipel se caractérise par un **marnage** (différence de hauteur entre la marée haute et la marée basse) qui peut atteindre 15 mètres, ce qui explique la variété des paysages du site selon les périodes où il est fréquenté.

On compte au total 150 îles et îlots éparpillés dont certains ne découvrent qu'à marée basse. L'estran (zone de balancement des marées) couvre environ 2000 hectares dont 1300 sont constitués de substrats meubles.

Les îles Chausey sont un formidable réservoir biologique pour de très nombreuses espèces animales et végétales qui trouvent là les conditions nécessaires à leur développement. La diversité des invertébrés marins est exceptionnelle tout comme la diversité algale. Les oiseaux constituent quant à eux le patrimoine remarquable le plus facilement identifiable et observable, et ce toute l'année.

Photo : Thomas Abiven

Documents de référence

- DOCOB Habitats, Faune, Flore
- DOCOB Oiseaux

Quelques chiffres

- Une ZPS de 17 000 hectares étendue à 82 000 hectares,
- 5000 hectares de Domaine public maritime attribués au Conservatoire du littoral,
- 2000 hectares d'estran dont 1300 de substrats meubles,
- 400 hectares d'herbier de Zostère marine soit le 3e plus grand en France,
- 150 îles et îlots représentant 55 hectares de terres émergées,
- 232 espèces d'oiseaux déjà observés sur le site,
- 39 espèces d'oiseaux ayant contribué à la désignation du site en ZPS, dont 11 nichent à Chausey,
- 1000 couples de Cormoran huppé, soit plus de 1 % de la population mondiale de l'espèce,

ANNEXE 1 INTRODUCTION SUR LES HABITATS NATURELS (MATIN) ET LES ESPECES MARINES (L'APRES-MIDI).

Habitats naturels

Un habitat naturel est un lieu de vie non artificiel caractérisé par :

- Des paramètres physico-chimiques ou abiotiques tels que les caractéristiques granulométriques des sédiments, la salinité, l'oxygène dissous, la température, etc. (biotope)
- Des paramètres biologiques ou biotiques tels que les communautés vivantes (ou biocénose) composés par les espèces vivant dans ou à proximité du sédiment (invertébrés benthiques, cortège espèces caractéristiques de tel ou tel habitat marin)
- Des caractéristiques géographiques

☞ **Habitats d'intérêt communautaire** : habitat figurant à l'annexe I de la DHFF

- en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle ;
- aire de répartition naturelle réduite (intrinsèquement ou régression) ;
- exemple remarquable, aux caractéristiques propres à une ou plusieurs régions biogéographiques.

☞ **Habitats biogènes** : habitats bâtis par une espèce "ingénieur"

- Milieu essentiel pour sa survie et privilégié pour d'autres espèces
- On les qualifie généralement d'habitats particuliers

Exemples : Herbiers de zostères, maërl, les forêts de laminaires, récifs d'hermelles, les bancs d'huitres plates, les moulières, ou le corail...

Il y a 9 habitats d'intérêts communautaire dans le site ZSC de Chausey.

2 grands principes :

Les étagements

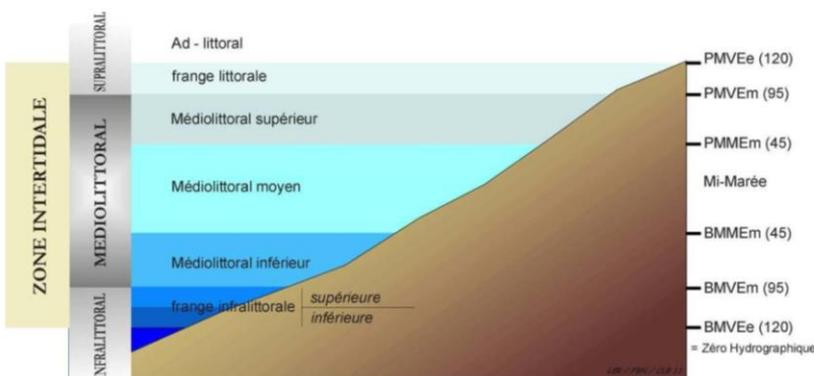


Figure 3 : Etagement de la zone intertidale

Les habitats marins se répartissent verticalement. Ils se trouvent soit dans la zone de balancement des marées (zone intertidale aussi appelée « estran » ou « médilittoral ») soit dans la zone en dessous de l'estran qui est immergée (zone subtidale). Dans cette zone subtidale, on distingue l'infralittoral (zone photique) du circalittoral où des végétaux non photosynthétiques poussent (algues

rouges). Dans la zone au-dessus de l'estran, les habitats se trouvent au-dessus de la mer et donc ils sont émergés. On parle d'étagement pour distinguer toutes ces zones.

Les substrats

Les habitats se développent soit sur des substrats meubles soit sur des substrats durs.

Habitats sur substrats meubles d'intérêt communautaire



1140 - Replats boueux et sableux exondés à marée basse (supra)



1140 - Replats boueux et sableux exondés à marée basse (médio)



1110 - Bancs de sable à couverture permanente d'eau marine (infra)



1110 - Bancs de sable à couverture permanente d'eau marine (infra)



1160 - Grandes criques et baies peu profondes (infra)

Habitats sur substrats durs d'intérêt communautaire



1170 - Récifs (supralittoral)



1170 - Récifs (médiorittoral)



1170 - Récifs (infralittoral)



1170 - Récifs (circalittoral)

Il est également répertorié des habitats particuliers tels que les herbiers de Zostères, les forêts de laminaires, le maërl, les champs de bloc. Les habitats côtiers et terrestres sont, eux, caractérisés par les végétations qui les composent.

Les habitats terrestres



1210 - Végétation annuelle des laisses de mer



1230 - Falaise



1220 - Végétation vivace des rivages de galets



1330 - Prés salés

Les habitats terrestres



1420 - Fourrés halophiles



2120 - Dunes blanches



2130 - Dunes grises



4030 - Landes sèches

Espèces

Une espèce est définie comme regroupant tous les individus qui possèdent des caractères communs et qui peuvent se reproduire ensemble. C'est l'unité de base de la classification du vivant.

☞ **Espèces d'intérêt communautaire** : espèce en danger ou vulnérable ou rare ou endémique (c'est-à-dire propre à un territoire bien délimité ou à un habitat spécifique) énumérée soit à l'annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore », soit à l'annexe I ou à l'article 4.2 de la Directive « Oiseaux »

Il y a 44 espèces d'oiseaux ciblées dans la ZPS de Chausey. Certains sont nicheurs, tels que l'Huîtrier-pie (*Haematopus ostralegus*), Sterne de Dougall (*Sterna dougallii*), Cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis*) ou Goéland argenté (*Larus argentatus*) ; d'autres migrateurs tels que le Puffin des Baléares (*Puffinus mauretanicus*), la Macreuse noire (*Melanitta nigra*), la Bernache cravant (*Branta bernicla*) ou le Plongeon imbrin (*Gavia immer*).



Huîtrier-pie
(*Haematopus ostralegus*)



Sterne de Dougall
(*Sterna dougallii*)



Harle Huppé
(*Mergus serrator*)



Puffin des Baléares
(*Puffinus mauretanicus*)



Macreuse noire
(*Melanitta nigra*)



Plongeon imbrin
(*Gavia immer*)



Cormoran huppé
(*Phalacrocorax aristotelis*)



Goéland argenté
(*Larus argentatus*)



Goéland marin
(*Larus marinus*)



Bernache cravant
(*Branta bernicla*)



Tadorne de Belon
(*Tadorna tadorna*)



Courlis cortieus
(*Numenius phaeopus*)

Il y a 4 espèces de mammifères marins d'intérêts communautaire ciblées à Chausey :



Grand dauphin (*Tursiops truncatus*)



Marsouin commun (*Phocoena phocoena*)



Phoque veau marin (*Phoca vitulina*)



Phoque gris (*Halichoerus grypus*)

Il y a 5 espèces de poissons amphihalins d'intérêts communautaire ciblées à Chausey :



Saumon atlantique (*Salmo salar*)



Alose feinte atlantique (*Alosa fallax*)



Grande alose (*Alosa alosa*)

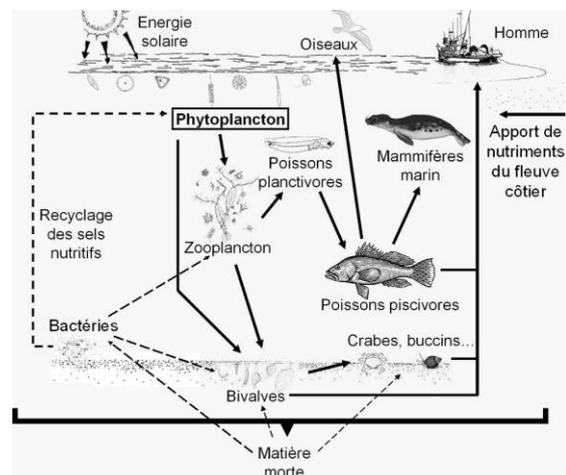


Lamproie marine (*Petromyzon marinus*)
Lamproie fluviatile (*Lampetra fluviatilis*)

2 grands principes :

Les relations trophiques

Ce sont les interactions d'ordre alimentaire entre les êtres vivants d'un écosystème (producteurs, consommateurs, décomposeurs).





Cycle de vie

Il s'agit de la période de temps pendant laquelle se déroule une succession de phases qui composent la vie complète d'un organisme vivant.

